

COMITÉ AVISEUR - CADRE DE RÉFÉRENCE

Contexte et raison d’être

Le comité aviseur est une ressource importante qui soutient la mise en place et l’expérimentation d’une démarche d’innovation ouverte en tourisme durable à Sutton. Les membres du comité alimentent la réflexion stratégique en aidant l’équipe de coordination à examiner les concepts clés du plan et les approches d’engagement du public. Ils fournissent un contexte local, servent d’ambassadeurs et encouragent la participation du public dans le processus de cocréation. Les membres prodigueront des conseils et formuleront des avis qui soutiendront la prise de décision de l’équipe de coordination et du CA de la CDES.

Rôle

Le rôle des membres du comité aviseur est de :

- Promouvoir le projet, soutenir l’engagement dans la démarche et l’adhésion au sein des chantiers ;
- Soutenir une mobilisation importante tout au long du projet ;
- Agir de “caisse de résonance” et d’observateur externe afin de valider, de questionner et de bonifier le plan d’action de réalisation du projet ;
- Prodiger des conseils ou formuler des avis quant au plan d’action, aux grands thèmes des chantiers, à l’attribution des ressources, aux processus supportant la conduite des activités de la démarche, aux projets, aux communications, aux enjeux politiques et économiques et à tout autre thème soumis par l’équipe de coordination ;
- S’intéresser à la démarche d’innovation ouverte et développer ses connaissances quant à l’approche proposée ;
- Contribuer ponctuellement aux chantiers et aux événements d’engagement public (optionnel) ;
- Réfléchir, discuter et prendre position sur des questions stratégiques du développement du tourisme durable et lent à Sutton et contribuer au développement d’une vision commune ;
- Capitaliser sur l’information qui ressort de la démarche afin d’alimenter les réflexions stratégiques futures ;
- Proposer des pistes de solution afin d’optimiser les stratégies d’évaluation et d’amélioration continue ;
- Contribuer à la pérennisation de la démarche entreprise par la ville et les parties prenantes ;
- Soutenir l’identification de leviers et le suivi de la vision dans l’implantation des projets.

Responsabilités

Les responsabilités des membres du comité aviseur sont les suivantes :

- Assister aux rencontres du comité aviseur ;

- Prendre connaissance des documents fournis dans la trousse du membre de comité aviseur (à venir) ;
- Examiner et fournir des commentaires sur les projets de documents ;
- Parler uniquement au nom du comité si délégué à le faire et respecter la confidentialité ;
- Travailler en collaboration et être ouvert à une variété d'idées et de points de vue sur le développement du tourisme durable et lent ; et,
- Soutenir une démarche qui est basée sur le principe de gestion ascendante (bottom up).

Durée du mandat et participation

Les membres du comité sont invités à s'impliquer dans le comité pendant toute la durée du projet FAQDD-volet 1, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Le comité sera sollicité de 6 à 8 fois pour assister à des rencontres ou donner une rétroaction par courriel.

Composition du comité

La sélection des membres du comité vise à la fois une représentativité de différents acteurs clefs en tourisme et en développement durable. Le comité peut également inviter des acteurs reconnus pour leur expertise sur un sujet donné faisant l'objet de discussions.

COMPOSITION COMITÉ AVISEUR

TOURISME PLEIN AIR	CULTURE ET PATRIMOINE	HOSPITALITÉ ET TERROIR	COMMUNAUTÉ
Promoteur de tourisme de plein air et sports : Jean-Michel Ryan - Mont-Sutton	Galerie : Nicole Larivée - Arts Sutton	Vignoble : Martin Girouard - Domaine Girouard	Acteur régional : Denis Beauchamp - CLD
Promoteur de tourisme de plein air et sports : Jeremy Fontana - Au Diable Vert	Société d'histoire : Hubert Manseau - Héritage Sutton	Alimentation locale : Laura Howard - Collectif récolte	CA CDES : Céline Charbonneau
Gestionnaire de sentiers : - PENS	Lieu de diffusion/ création :	Hébergement/ restaurant :	Organisme communautaire ou citoyen.e engagé.e : Julie Lavallée
DÉVELOPPEMENT DURABLE			Membre communauté d'affaires : André Morrow
Ressource en développement durable :			Acteur municipal : - Ville de Sutton

Résiliation et remplacement

Les membres du comité consultatif acceptent de remplir les rôles et responsabilités et d'adhérer aux règles de base du comité consultatif. Les membres qui ne sont pas en mesure de répondre à ces attentes peuvent être excusés du comité consultatif par l'équipe de coordination. Un poste vacant peut être comblé par un remplaçant à la discrétion du gestionnaire de projet.